



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200362 - Réseau de coteaux et vallée du bassin de la Selle

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2200362

1.3 Appellation du site

Réseau de coteaux et vallée du bassin de la Selle

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

05/04/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 28/07/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029409666>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,94667°

Latitude : 49,72056°

2.2 Superficie totale

618 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	68 %
80	Somme	32 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
80083	BERGICOURT
80106	BLANGY-SOUS-POIX
60131	CATHEUX
60136	CEMPUIS
60153	CHOQUEUSE-LES-BENARDS
60161	CONTEVILLE
60193	DAMERAUCOURT
60199	DOMELIERS
60205	ELENCOURT
80276	EQUENNES-ERAMECOURT
80301	FAMECHON
60240	FONTAINE-BONNELEAU
80352	FREMONTIERS

80402	GUIZANCOURT
60297	HAMEL
80528	MEREAUCOURT
60397	MESNIL-CONTEVILLE
80630	POIX-DE-PICARDIE
60622	SOMMEREUX
80786	VELENNES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		5,5 (0,86 %)		G	C	C	A	C
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		3,94 (0,68 %)		G	A	C	B	A
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		8,1 (1,4 %)		G	A	C	B	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		19,3 (3,33 %)		G	A	C	C	A
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>		2,4 (0,41 %)		G	C	C	B	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		10,7 (1,85 %)		G	A	C	B	A
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	4,5 (0,78 %)		G	C	C	C	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		280 (45,31 %)		G	A	C	C	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	Myotis myotis	w	1	5	i	P	G	C	B	C	B
F	5315	Cottus perifretum	p			i	P	G	C	C	C	C
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	G	C	B	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1092	Austropotamobius pallipes	p	11	11	i	R	G	C	C	C	C
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	1	5	i	P	G	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	w	1	5	i	P	G	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	w	1	5	i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
F		Anguilla anguilla							X		X	
F		Salmo trutta										X
I		Coenonympha arcania										X
I		Limenitis camilla										X
I		Argynnis paphia										X
I		Lysandra coridon										X
I		Cercion lindenii										X
I		Ceriagrion tenellum										X
I		Decticus verrucivorus										X
I		Ruspolia nitidula										X
I		Chrysochraon dispar										X
I		Omocestus rufipes										X
I		Stenobothrus lineatus										X
I		Colias alfacariensis										X
M		Eptesicus serotinus					X				X	
M		Myotis mystacinus					X				X	
M		Myotis nattereri					X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus					X				X	
M		Pipistrellus pygmaeus					X				X	

M		Myotis daubentonii					X				X	
P		Rhytidium rugosum			i	P						X
P		Southbya nigrella			i	P						X
P		Ajuga chamaepitys										X
P		Campanula glomerata										X
P		Cephalanthera damasonium									X	X
P		Cephalanthera longifolia			i	P			X			
P		Dactylorhiza praetermissa			i	P			X			
P		Daphne mezereum			i	P						X
P		Digitalis lutea			i	P						X
P		Epipactis atrorubens									X	X
P		Epipactis leptochila			i	P			X			
P		Epipactis palustris			i	P			X			
P		Filipendula vulgaris			i	P						X
P		Galium uliginosum										X
P		Gentianella germanica										X
P		Globularia bisnagarica			i	P						X
P		Himantoglossum hircinum									X	X
P		Iris foetidissima										X
P		Juncus subnodulosus										X
P		Lactuca perennis										X
P		Lychnis flos-cuculi										X
P		Ophrys aranifera			i	P						X

P		Ophrys fuciflora									X	X
P		Ophrys insectifera									X	X
P		Orchis anthropophora			i	P			X			
P		Orchis simia			i	P			X			
P		Phleum phleoides										X
P		Platanthera bifolia									X	
P		Polygala comosa			i	P						X
P		Pulsatilla vulgaris			i	P						X
P		Ranunculus circinatus										X
P		Sorbus latifolia										X
P		Sparganium emersum										X
P		Teucrium montanum			i	P						X
P		Verbascum pulverulentum										X
P		Veronica teucrium										X
P		Monotropa hypopitys subsp. hypophegea										X
P		Rhinanthus minor subsp. minor										X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N14 : Prairies améliorées	17 %
N16 : Forêts caducifoliées	63 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %
N27 : Agriculture (en général)	9 %

Autres caractéristiques du site

Ensemble complémentaire de cinq vallées sèches et humides typiques et exemplaires du plateau picard central associant un réseau de coteaux crayeux et un réseau fluvial de ruisseaux à cours vif.

Le réseau de coteaux crayeux mésoxérophiles est représentatif du modelé géomorphologique en vallées dissymétriques du plateau picard avec ou sans terrasses en "rideaux" et rassemble deux séries de végétation sur pentes. L'une, mésotherme et plus occidentale, est associée aux phytocoenoses pelousaires de l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii subass. polygaetosum calcareae et comprend divers stades d'ourlification et d'embroussaillement en association ou non avec des forêts thermophiles. L'autre thermo-continentale et plus xérique, est centrée sur l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii subass. seselietosum montani et s'inscrit dans des potentialités de hêtraies xérocalkicoles enrichies en éléments thermophiles des chênaies pubescentes. Ces forêts potentielles peuvent être rattachées au Cephalanthero-Fagion sylvaticae (type "sud-amiénois") ici en limite d'aire nord-occidentale. Cette série thermocontinentale d'habitats calcicoles, particulière à l'îlot thermophile sud-amiénois, est un ensemble très diversifié et original sur le plan floristique au moins : cortège caractéristique des pelouses du Mesobromion, diversité orchidologique, limites d'aires et isolats d'espèces subméditerranéennes et continentales. Une diversité optimale est obtenue avec la continuité de forêts neutro-acidoclines de plateau sur argile à silex. Les différents coteaux constituant le site sont représentatifs et exemplaires des deux séries xérophiles sur craie.

Le réseau fluvial de ruisseaux à cours vif (bassin des Evoissons) constitue un rare réservoir hydrobiologique notable sur le plateau picard (après l'Authie et la Bresle), notamment par la qualité biologique des cours d'eau (1ère catégorie) et son insertion dans un lit majeur bocager et prairial. Les potentialités phytocoenotiques aquatiques, d'invertébrés aquatiques et ichtyologiques sont représentatives et exemplaires des petits cours d'eau du plateau picard, dont il s'agit de l'un des derniers représentants susceptibles de figurer au réseau Natura 2000. En outre, la continuité et la solidarité fonctionnelle entre lit majeur et versants des vallées entretiennent un potentiel faunistique remarquable notamment sur le plan batracho/herpétologique.

Vulnérabilité : L'état de conservation du réseau de coteaux calcaires est variable d'un noyau à l'autre mais les pressions sont nombreuses (carrières, décharges, boisements artificiels en particulier pinèdes à Pin noir d'Autriche et taillis de Cytise faux-ébénier, eutrophisation agricole de contact, mitage, etc...). D'une façon globale, il reste acceptable, compte tenu du degré général de dégradation et de disparition des systèmes pelousaires identiques. A l'état d'abandon, le réseau pelousaire se densifie et s'embroussille suite aux abandons d'exploitation traditionnelle et à la chute des effectifs des populations de lapins. Protection vis-à-vis des cultures avoisinantes, notamment des descentes de nutriments et des eutrophisations de contact par préservation (ou installation) de bandes enherbées, haies, prairies, boisements, notamment en haut de versant. Restauration d'un pastoralisme sur les coteaux non pâturés.

Arrêt des extensions de carrières et restauration écologique des anciens fronts favorisant les groupements pionniers. Arrêt des boisements artificiels sur les pelouses calcaires.

Le lit majeur du réseau aquatique des Evoissons est soumis à de très nombreuses pressions (populiculture, gravières, tourisme, abandon des prairies,...) dont les effets additionnés constituent une menace sensible à l'échelle de la vallée. Une meilleure harmonisation et une bonne répartition des activités devront être recherchées dans le futur.

4.2 Qualité et importance

La diversité d'habitats propose globalement une bonne représentation spécifique des vallées et versants des craies picardes, en particulier les cortèges liés aux pelouses calcicoles et formations dynamiques associées :

- flore supérieure : * cortège caractéristique des pelouses du Mesobromion

* diversité orchidologique (22 espèces au moins)

* limites d'aires et isolat d'espèces subméditerranéennes et continentales

* 6 plantes protégées

* nombreuses plantes menacées régionalement

* bryophytes avec une méridionale en limite d'aire (*Southbya nigrella*)

- entomologique : * nombreux lépidoptères et coléoptères dont plusieurs espèces sont menacées régionalement. Trois espèces sont à l'annexe II dont *Euphydryas aurinia* (Damier de la Succise) et *Lucanus cervus*.

- avifaune nicheuse : surtout rapaces et passereaux.

En outre, le site propose divers biotopes rocheux (anciennes carrières de craie indurée) riches en bryophytes. La richesse chiroptérologique, récemment inventoriée, est également remarquable avec 4 chauve-souris de l'annexe II dont le Vespertilion de Bechstein.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		B
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)	N	B
H	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		B
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	J02.15	Autres changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.

• **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

• **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	25 %
Propriété privée (personne physique)	69 %
Domaine communal	6 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : ASA de la rivière Selle et ses affluents

Adresse : Mairie de Loeuilly - 8 rue de la fontaine 80160 Loeuilly

Courriel :

Organisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Adresse : 1 place Ginkgo 80044 Amiens Cedex

Courriel :

Organisation : Centre régional de la propriété forestière

Adresse : 96 rue Jean Moulin 80000 Amiens

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
<http://archives.picardie-nature.org/?action=lecteur&document=939>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation